



**RAPPORT D'ACTIVITE  
2021**



## SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| Le mot de la Présidence   | 3  |
| Formations : Moments d'échange et de formation                        | 4  |
| Livres outils sur l'inclusion : une liste à co-construire             | 6  |
| Formations d'équipes et de directions                                 | 7  |
| Militantisme : la défense des droits des enfants et de leurs familles | 9  |
| Liens avec nos partenaires  | 10 |
| Communication   | 11 |
| Comptes 2021  | 11 |
| Retours sur les objectifs 2021  | 12 |
| Objectifs et projets 2022   | 12 |
| Gestion de l'association  | 13 |
| Remerciements   | 14 |

## Le mot de la Présidence

Développer des environnements inclusifs dans les structures de la petite enfance est un processus qui exige de repenser les modèles éducatifs actuels, ainsi que leur organisation. Ce processus ne peut incomber uniquement aux équipes éducatives, il doit être porté institutionnellement, collectivement et politiquement. Des actions à tous les niveaux sont donc essentielles : définir des valeurs communes, changer les représentations, identifier des pratiques soutenantes, supprimer les discriminations, augmenter les ressources, orienter les formations, etc.

Trois mots-clés peuvent servir d'appui pour déployer des services inclusifs de haute qualité : *Accès, Participation, Soutiens*.

- Assurer d'une part un *Accès* aux structures de la petite enfance à chaque enfant dont les parents le souhaitent, en éliminant les barrières physiques et structurelles et en clarifiant les cadres réglementaires. Assurer d'autre part un *Accès* pédagogique en offrant à chaque enfant de multiples façons de promouvoir les apprentissages et le développement.
- La *Participation* signifie que les adultes favorisent les apprentissages et l'engagement de tous les enfants en utilisant une gamme de pratiques pédagogiques et d'aménagements, de modifications et d'adaptations individualisées pour promouvoir une participation active et un sentiment d'appartenance pour tous.
- Les *Soutiens* à la mise en œuvre de l'inclusion comprennent le déploiement de moyens et de ressources tels que des politiques promouvant l'inclusion préscolaire, des financements spécifiques, le suivi de formations continues, des processus et des procédures bien définis pour travailler en collaboration, des ressources humaines, etc.

Comme vous le verrez dans ce rapport d'activité, les actions de l'association touchent chacun de ces axes. En effet, l'AIPE, son comité et ses intervenants œuvrent avec conviction et détermination, malgré les difficultés et les obstacles, pour semer des graines ci et là et pour soutenir le droit de chaque jeune enfant, quelles que soient ses capacités, à interagir avec des pairs de son âge, dans son quartier, dans des conditions accueillantes et favorables à son développement, grâce à des ressources matérielles, organisationnelles et humaines pensées dans une visée inclusive.

Nous en profitons, en tant que co-présidentes, pour remercier nominalement Sylvie, notre précieuse secrétaire, ainsi que les membres du comité, Nicole, Louise, Liv, Sophie, Katia, Sandra, Vincent et Eric, qui offrent leur temps, leurs compétences, leurs réflexions de façon constructive et bienveillante.

Agnès Monnet et Myriam Gremion  
Coprésidentes

## Formations : Moments d'échange et de formation

L'AIPE a été quelque peu impactée encore ce début d'année 2021 par le contexte sanitaire qui l'a empêché de proposer la soirée d'échange du printemps. En respectant les contraintes sanitaires en vigueur, l'AIPE a néanmoins pu co-construire et mettre sur pied une riche soirée pour l'automne 2021.

### **Moment d'échange et de formation : « Le partenariat psychomotricien.ne.s – équipes éducatives : une ressource qui favorise un accueil inclusif de qualité ? »**

Cette soirée a été imaginée dans le prolongement de la prise de position de l'AIPE en septembre 2020 concernant le développement de la pluridisciplinarité au sein des institutions de la petite enfance genevoise. Elle s'est déroulée le 11 novembre 2021 sous la forme d'une table ronde en deux temps. Une première partie était un partage d'expériences de plusieurs.e.s professionnel.le.s :

- Chloé Gruau, éducatrice de l'enfance, a abordé la collaboration mise en place avec une psychomotricienne pour repenser l'aménagement de l'espace et les transitions dans un groupe d'enfants de 2-3 ans avec une dynamique relativement compliquée.
- Samuel Beuchat, psychomotricien, et Anne-Christine Damien, éducatrice de l'enfance, ont partagé leur expérience de collaboration pour le développement de séances autour des émotions et des interactions, avec des enfants de 3-4 ans dont notamment un enfant présentant des difficultés émotionnelles et relationnelles.
- Louise Piron a partagé son expérience de collaboration autour du travail avec les bébés, de la prévention et du partenariat avec les familles suite à une interpellation d'une collègue éducatrice préoccupée par le développement d'une petite fille.

Ce partage d'expérience était agrémenté d'articulations avec des connaissances scientifiques actuelles par Myriam Gremion et modéré avec une grande finesse par Liv Nydegger, membre du comité de l'AIPE.

La seconde partie était ouverte aux réflexions et questionnements du public présent pour enrichir le contenu de ce qui venait d'être dit.

Cette soirée a permis de mettre en lumière certaines modalités d'intervention des psychomotricien.ne.s en structures d'accueil de la petite enfance ainsi que des modalités de partenariat entre les psychomotricien.ne.s et les équipes éducatives. Les réflexions issues de cette soirée abondent dans le sens d'une nécessaire pluralité de profils professionnels pour l'accompagnement d'une diversité d'enfants, de familles et de réalités sociales. En effet, la pluridisciplinarité n'est plus un luxe, mais une évidence qui favorise des accueils de qualité pour tous. Elle doit néanmoins être adéquatement organisée et investie, en considération de la dimension collective et (bientôt) inclusive des structures de la petite enfance.

Cette soirée vient donc renforcer la position défendue dans la lettre de septembre 2020 : « Équipes pluridisciplinaires au sein des institutions de la petite enfance genevoise ». Ces échanges renforcent les recommandations de l'AIPE et lui donnent également des pistes pour poursuivre son projet de soutenir la présence d'équipes pluridisciplinaires.

Précisons qu'en partenariat avec l'Association Psychomotricité Suisse, un ingénieur du son est venu enregistrer la première partie de cette table ronde pour éditer un podcast. Celui-ci est disponible sur le site de la section genevoise de Psychomotricité Suisse pour réentendre ce qui a été amené par les participant.e.s de la table ronde. (<https://www.psychomotricite-suisse.ch/association/sections/geneve/podcasts>)

L'AIPE remercie l'ensemble des intervenants pour leur investissement, leur préparation et la qualité de leurs apports.

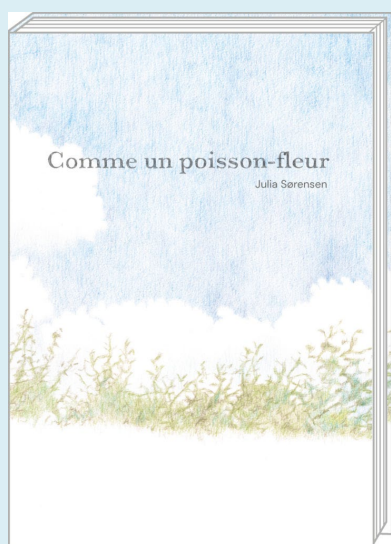
## Livres outils sur l'inclusion : une liste à co-construire

Dans la continuité de notre initiative de l'année passée pour pallier au contexte sanitaire, nous avons poursuivi la liste de livres intéressants pour sensibiliser les enfants à l'inclusion et aux thématiques qui nous sont chères : la diversité, l'entraide, l'empathie, le respect de la différence, la tolérance, le vivre ensemble, les émotions, etc.

Différents acteur.rice.s concerné.e.s par les questions de petite enfance et d'inclusion ont enrichi cette liste d'ouvrages, par exemple : « Edgar » de Alan Mets, « Benji » de Guido Van Genechten, « Gaston la licorne » de Aurélie Chow, « S'adapter » de Clara Dupont-Monod, « L'île de Victor » de Marie Sellier et Catherine Louis, « Comme un poisson fleur » de Julia Sorensen.

Nous vous proposons ici une mise en lumière d'un de ces ouvrages.

### Comme un poisson-fleur – Julia Sørensen. Edition Askip (2021)



#### Résumé :

Marcel a les pieds palmés, distribue des sourires, se débrouille très bien pour faire des bêtises, collectionne avec ses amis les cailloux pas comme les autres, n'aura peut-être pas très envie de rester assis des heures dans une salle de classe, mais surtout, se fiche pas mal de ce mot que ses parents ont enterré.

Ce mot prononcé pour la première fois à la naissance de Marcel est un diagnostic. Comme un poisson-fleur propose d'aller au-delà de la terminologie médicale et des préjugés qui l'accompagnent parfois pour découvrir Marcel, ses émotions et celles de ses parents, leur vie de tous les jours. En couleur et en gris, parce que tout parcours est fait de hauts et de bas, Julia Sørensen nous offre une balade poétique entre siestes, chromosomes et hautes herbes, au fil de l'ordinaire.

#### Pourquoi j'aime ce livre ?

Ce livre est plein de douceur. Il partage une expérience de vie, avec quelques images et quelques mots. Au-delà de « la trisomie », on découvre un petit garçon qui grandit, et on s'y attache. Et le fait que « Comme un poisson-fleur » soit écrit par une autrice suisse-romande augmente notre plaisir.

Vous pouvez retrouver la liste complète des ouvrages sur le site de l'AIPE (<https://www.aipe.ch/listelivreacoconstruire>) et nous vous encourageons à l'agrémenter de vos propres coups de cœur durant l'année 2022 (envoi à [info@aipe.ch](mailto:info@aipe.ch)).

## Formations d'équipes et de directions

Malgré la poursuite de la pandémie, l'AIPE a tout de même pu répondre à certaines des nombreuses demandes de formation émanant directement de communes du Canton ou de certaines institutions.

### Une collaboration en plusieurs étapes avec la Ville de Vernier

Nous avons tout d'abord poursuivi notre collaboration avec la Ville de Vernier et son Service de l'enfance en accompagnant les directions de l'ensemble des SAPE de la commune dans leur réflexion sur la mise en place d'une pédagogie inclusive, durant 3 matinées, les 3 mai, 7 juin et 24 septembre 2021. Ces moments de formation ont eu pour objectif principal de susciter les échanges et la réflexion des directions pour les aider à acquérir une posture inclusive leur permettant de soutenir les équipes éducatives dans la mise en place de pratiques inclusives. Concrètement, nous avons travaillé avec les directions sur des situations issues de leur quotidien. La mise en commun des réflexions, associée à des rappels de bases théoriques ont été appréciés par les participants. Ce travail faisait suite à celui déjà entamé les années précédentes. L'AIPE se réjouit de l'engagement de la Ville de Vernier pour cette thématique.

Nous avons également poursuivi notre collaboration avec Vernier en mettant sur pied une formation « pratique » pour les équipes éducatives de l'EVE Les Libellules. Durant un samedi complet, les professionnel-le-s ont pu expérimenter, sous forme d'ateliers thématiques, différents axes de travail autour de la mise en place d'une pédagogie inclusive. Ces mises en situation sous forme de jeux de rôles, de mises en situations, d'exercices, ont permis de mettre en avant des actions concrètes pour améliorer l'accueil inclusif. Les 4 ateliers proposés étaient :

- Adaptation du matériel pédagogique
- Aménagement de l'espace
- Sensibiliser les enfants à la différence et à l'inclusion
- Les pairs en tant que force et ressource

Ce fut une superbe journée durant laquelle les échanges en ateliers ont fait émerger des pratiques et des ressources déjà présentes, mais également des craintes, voire des résistances assez fortes de professionnelles, indiquant bien que le développement d'une pédagogie inclusive est un processus de longue haleine. Nous tenons à remercier particulièrement les animatrices des ateliers car ce fut une journée « marathon ». Chaque atelier a vu défiler les quatre groupes constitués au préalable, avec à chaque fois 15 minutes de battement entre chaque pour remettre le matériel et l'espace en place : c'était très intense !

### Différentes interventions en Ville de Genève

La collaboration entre l'AIPE et la Ville de Genève existe depuis longtemps et nous avons eu l'occasion de partager déjà une demi-journée de réflexion avec des équipes de directions en juin 2019. Les aléas ont repoussé la deuxième séance, mais le 10 juin 2021, une matinée de réflexion sur le mandat des équipes éducatives dans le développement d'une pédagogie inclusive a été réalisée. Des ateliers en sous-groupes ont suivi les apports théoriques afin



de réfléchir ensemble aux possibilités et aux responsabilités des directions dans l'accompagnement des équipes éducatives et dans le développement d'un accueil pour tous les enfants.

Enfin, le 13 novembre 2021, deux personnes du Comité ainsi que deux personnes du « Groupe Ressource Formation » ont animé une formation pour le Secteur Saint Gervais. 21 personnes ont ainsi pu découvrir les bases théoriques de la mise en place d'une pédagogie inclusive. Les ateliers qui ont ponctué la journée ont permis de riches échanges et questionnements pour permettre une meilleure assimilation de cette théorie en groupes restreints. La direction de l'institution nous a indiqué par la suite que cette journée avait bien répondu aux attentes.

## **Militantisme : la défense des droits des enfants et de leurs familles**

### **Des situations particulières**

Dans le cadre de son action de soutien du développement d'une politique inclusive dans les collectivités ainsi que de la défense des intérêts des enfants à besoins éducatifs particuliers au sein de ces collectivités, l'AIPE a été sollicitée à l'été 2021 par une institution située dans une commune genevoise. Cette institution rencontrait des difficultés dans une situation d'accueil d'un enfant avec TSA pour lequel l'appui d'un adulte supplémentaire dans le groupe était nécessaire. La problématique rencontrée par l'institution résidait principalement dans le financement de ce soutien supplémentaire... l'enfant n'habitait pas dans la commune (il n'y avait plus de place dans les SAPE de son lieu d'habitation).

Des représentants du comité de l'AIPE ont alors rencontré les responsables de cette institution pour échanger et apporter quelques pistes de réflexion et d'action. Suite à cela, les pistes discutées ont été actionnées et des solutions ont été envisagées. Aujourd'hui, l'enfant ne fréquente plus ladite institution. Il s'agit donc maintenant de préparer l'avenir et, si une situation similaire devait se présenter, d'avoir clarifié les rôles et implications de chacun des subventionneurs et des acteurs. Les responsables de l'institution continuent d'informer l'AIPE régulièrement de l'avancée de ce dossier.

Nous avons également été interpellés par 2 familles qui avaient été confrontées à des difficultés concernant l'accueil de leur enfant à besoins éducatifs particuliers en collectivité. D'une part, un enfant porteur de trisomie auquel on refuse l'accès à une structure car il ne marche pas. La mère indique que « ce refus a été très difficile à vivre, c'est la première fois que le handicap de mon fils m'était si douloureusement rappelé ». D'autre part, des parents d'un enfant diagnostiqué avec un TSA nous indiquent que, malgré un financement trouvé, il n'a pas été possible d'organiser un soutien pour leur fils dans le groupe. Ils parlent d'un « parcours du combattant » et de leur difficulté « d'exprimer les sentiments ressentis en tant que parents, en voyant notre fils privé d'une aide cruciale à laquelle il avait droit ». Ces deux situations ont finalement pu trouver une issue favorable.

Il est primordial pour l'AIPE de continuer ainsi à être une ressource tant pour les communes, que pour les institutions et les parents.

### **Le règlement d'application de la loi J 6.28 sur l'accueil préscolaire**

Au printemps 2021, le comité de l'AIPE a sollicité une rencontre avec la commission en charge de la rédaction de l'avant-projet du règlement sur l'accueil préscolaire en suite de l'entrée en vigueur en janvier 2020 de la loi sur l'accueil préscolaire.

Une rencontre en visioconférence a ainsi permis à trois représentants du comité d'échanger sur les enjeux de l'accueil des enfants à besoins spécifiques dans les structures de la petite enfance et de transmettre la prise de position de l'association relativement à l'importance d'équipes pluridisciplinaires.

Dans le cadre de la consultation sur cet avant-projet, le comité de l'AIPE a transmis durant l'été 2021, ses commentaires sur plusieurs articles du règlement, notamment

- Une demande d'élargissement de la composition de la *Plateforme pour l'accueil* préscolaire aux associations et aux familles (art. 11).
- La proposition d'ajout d'un alinéa 8 à l'article 30 sur les *Normes d'encadrement pédagogique* : « Dans la perspective du développement d'une pédagogie inclusive, les institutions, communes, secteurs et fondations peuvent se doter de personnels supplémentaires qualifiés pour soutenir les équipes éducatives dans leur mission. »
- Une remise en question de la formulation de l'article 42, jugée discriminante puisque conditionnant l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers *au regard de ses propres besoins, de l'organisation de l'accueil et du bien-être des autres enfants accueillis*.
- L'importance de considérer certaines ressources, compétences et prestations du champ la pédagogie spécialisée comme essentielles à la qualité de base et au soutien des équipes éducatives dans une optique inclusive.

Sans nouvelles depuis, l'AIPE est dans l'attente de la publication de ce règlement et de la considération des commentaires des organismes consultés.

### **Le développement d'équipes pluridisciplinaires**

En 2021, l'AIPE a poursuivi la diffusion de sa prise de position sur la nécessité d'équipes pluridisciplinaires dans les collectivités petite enfance. Elle a reçu de nombreux soutiens de membres individuels par le biais de son site Internet, mais également des courriers de plusieurs partenaires du champ. L'ARPE (Association des Responsables de la Petite Enfance) a notamment indiqué dans sa réponse que la composition des équipes est mis en discussion notamment avec le SASAJ (Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour), la Commission cantonale petite enfance ainsi que dans le cadre de la négociation de la CCT petite enfance des communes suburbaines dans l'objectif d'ouvrir le champ à de nouveaux profils de professionnels.

L'AIPE se réjouit de ces discussions et suit attentivement les éventuelles évolutions qui en découleront.

### **Liens avec nos partenaires**

Les liens avec nos partenaires habituels ont été maintenus à distance et les rencontres ont été déplacées à un avenir plus sûr. Nous sommes ravis d'élargir nos liens, par exemple avec les psychomotriciens.

Dans le cadre d'une mission portant sur la prise en charge préscolaire des enfants en Ville de Genève, la Cour des comptes a sollicité un entretien avec la présidence de l'AIPE, afin d'échanger sur le rôle de l'association auprès des structures d'accueil de la petite enfance. Nous avons évidemment répondu favorablement à cet échange qui a eu lieu en juin 2021.

## Communication

Cette année 2021 a encore été rythmée par les restrictions sanitaires liées au Covid 19. L'association a maintenu sa visibilité par l'envoi de sa newsletter et la mise à jour de son site internet [www.aipe.ch](http://www.aipe.ch)

### La newsletter AIPE

Envoyée trimestriellement, elle permet de garder le lien avec les partenaires et les membres de l'AIPE. Par cette régularité, les destinataires prennent connaissance de l'actualité de l'association, des dates à venir et retenir, mais aussi d'événements agendés par d'autres organismes liés à l'inclusion et/ou à la petite enfance.

Les retours sur cette newsletter sont les bienvenus et permettent de l'alimenter. Il est possible de s'y inscrire via le site internet sur [www.aipe.ch](http://www.aipe.ch)

### Site Internet

L'AIPE a un site internet interactif régulièrement mis à jour, il vous permet d'être tenus informés de nos divers événements. Vous pouvez y trouver également la liste des livres à co-construire, et prochainement, le détail des formations que nous proposons.

Toutes les informations concernant l'association y figurent.

## Comptes 2021

Les produits 2021 représentent un montant total de CHF 23'373.-. Ce montant est constitué de CHF 11'850.- de cotisations, CHF 9'800.- d'interventions formations d'équipe, d'un don des Communes de Gy et Onex de CHF 1'000.- et de CHF 723.- de produits divers.

Les charges 2021 représentent un montant total de CHF 22'363.-. Ce montant comprend les charges sociales et rémunérations des intervenants « formation d'équipe » qui se montent à CHF 9'959.- ainsi que les frais de fonctionnement de l'association qui s'élèvent à CHF 12'404.-.

L'année 2021 se solde par un bénéfice de CHF 1'010.-.

## Retours sur les objectifs 2021

En avançant étape par étape, le Comité a eu à cœur de poursuivre au maximum ses actions pour soutenir le développement d'une politique inclusive, ainsi que la défense des intérêts des enfants à besoins éducatifs particuliers d'âge préscolaire au sein des collectivités. La majorité des objectifs visés ont été remplis :

- Actualiser les statuts, notamment en lien avec l'augmentation des prestations.
- Maintenir le lien avec les membres et les personnes intéressées par l'enrichissement d'une liste de livres sur l'inclusion à co-construire.
- Organiser une soirée d'échange et formation sur le thème : « Le partenariat psychomotricien.ne.s – équipes éducatives ».
- Poursuivre notre campagne pour des équipes pluridisciplinaires au sein des SAPE.
- Reprendre les formations pour les équipes /directions.
- Participer activement à l'élaboration du Règlement d'application concernant la loi sur l'accueil préscolaire (LaPr) J 6 28.

Seul l'objectif visant à formaliser le fonctionnement du groupe « Membres Ressources Formation » et à organiser un temps de rencontre commun pour remercier les intervenants, travailler sur un nom de groupe et partager les vécus relativement aux premières expériences, a été repoussé à l'année 2022.

## Objectifs et projets 2022

- Renforcer le comité de l'AIPE ainsi que le groupe « Membres Ressources Formation ».
- Formaliser le fonctionnement du groupe « Membres Ressources Formation » et organiser un temps de rencontre commun pour remercier les intervenants, travailler sur un nom de groupe et partager les vécus relativement aux premières expériences
- Donner suite aux demandes de formations d'équipes et de directions décalées en 2021, ainsi qu'aux nouvelles demandes.
- Soutenir nos liens avec nos partenaires externes et visibiliser notre engagement et nos prestations auprès des instituts de formation concernés par la petite enfance.
- Poursuivre la réflexion et développer des actions en faveur de la pluridisciplinarité dans les collectivités petite enfance.
- Organiser une soirée d'échange et de formation sur le thème de l'inclusion en crèche du point de vue des parents.

## Gestion de l'association

### Modification des statuts

Lors de l'Assemblée générale de 2021, l'AIPE a modifié ses statuts afin de les adapter au fonctionnement actuel, et notamment à l'engagement à la prestation d'intervenants pour les formations d'équipes. L'ensemble des statuts a été révisé à l'aide d'une juriste.

### Nouvelles du secrétariat

Au 31 décembre 2021, l'AIPE compte environ 150 membres. Le comité AIPE est composé de 10 membres.

La gestion du secrétariat est assurée par une personne qui travaille une quinzaine d'heures par mois. Cette personne assure la gestion administrative et comptable, s'occupe de la mise à jour du site internet et de la distribution de la newsletter, elle participe également aux séances du comité. La collaboratrice participe également aux soirées d'échange pour aider à l'organisation.

### Nouvelles du Comité

En 2021, le comité est resté stable, nous n'avons eu aucun départ ni arrivée. Comme tout le monde, l'ensemble du comité a développé ses compétences pour les séances en visioconférence, en alternance avec des rencontres en présentiel selon les périodes.

### Composition du Comité 2021 de l'AIPE

- Myriam Gremion, co-présidente
- Agnès Monnet, co-présidente
- Eric Métral, trésorier
- Sophie Demaurex
- Nicole Eckmann Lévy
- Katia Giraud
- Vincent Lopez
- Liv Nydegger
- Louise Piron
- Sandra Sbriglio

Au secrétariat de l'AIPE : Sylvie Enggist

### Membres d'honneur

Gisela Chatelanat et Christiane Petremand, toutes deux membres fondatrices de l'AIPE.

## Remerciements

- Au SEI-Astural pour la mise à disposition de leurs locaux pour nos séances de comité.
- Aux communes d'Onex et de Gy pour leurs dons
- A tous nos membres actifs et de soutien
- A tous les membres du Groupe Ressources Formation
- A Psychomotricité Suisse pour le podcast
- Aux intervenants de notre table ronde sur la psychomotricité : Mesdames Chloé Gruau - éducatrice de l'enfance et Anne-Christine Damien - éducatrice de l'enfance ainsi que Monsieur Samuel Beuchat, psychomotricien
- Aux parents et aux équipes éducatives pour leur confiance





# I'AIPE :

- Soutient le développement d'une politique inclusive en menant une réflexion sur l'inclusion d'enfants à besoins éducatifs particuliers d'âge préscolaire, ainsi que la défense des intérêts de ces enfants au sein des collectivités.
- Participe aux actions coordonnées des différents organismes concernés par la petite enfance.
- Contribue à l'information aux institutions et personnes intéressées par l'inclusion.
- Organise des formations pour les structures de la petite enfance et toutes personnes intéressées par l'inclusion.
- Met à disposition son expertise en matière d'accueil inclusif.



1227 CAROUGE  
Tél. : 076 360 53 60  
info@aipe.ch

[www.aipe.ch](http://www.aipe.ch)